

1. GRADE, METIER, EMPLOI

Grade	Educateur sportif
Emploi	Educateur sportif
Métier	Enseignant en activités physiques adaptées
% temps	100% (50 % UN – 50 % MAS)

2. AFFECTATION

Pôle	Pôle ADIS
Structure interne (CR - Code et Libellé)	CR 0211 Z19 UN
Unité fonctionnelle (Code et Libellé)	2245 Unité du Neurodéveloppement – 2114 MAS

3. RATTACHEMENT HIERARCHIQUE ET FONCTIONNEL

L'éducateur en Activités Physiques Adaptées est placé sous l'autorité directe du cadre de santé qui coordonne les soins et l'activité de l'unité. Il collabore dans le cadre de ses compétences, avec tous les membres de l'équipe pluri professionnelle ainsi qu'avec l'ensemble des intervenants dans la prise en charge.

Il est rattaché à la filière paramédicale soignante et relève de sa hiérarchie : cadre soignant assistant du chef de pôle et directeur des soins.

Conformément à la législation en vigueur :

- L'agent est soumis aux droits et obligations des fonctionnaires (Titre IV)
- L'agent est tenu au devoir de réserve et au secret professionnel
- L'agent ne doit pas consommer de produits illicites et de l'alcool sur les lieux et pendant les heures de travail

4. AMPLITUDE HORAIRE – HORAIRES – CYCLE

- Cycle de travail en 40h roulement fixe – repos le week-end
- Amplitude horaire : 8h-18h
- Horaires prédéfinis 09h00-17h00
- La présence et les horaires peuvent être modulables en fonction des nécessités de service et de l'organisation du pôle et d'actions ponctuelles programmées
- Les congés sont pris conformément à la note GTT annuelle et dans le respect de l'organisation du service

5. CARACTERISTIQUES DU LIEU D'EXERCICE

Le pôle Hospitalo-Universitaire Autisme et neuroDéveloppement et inclusion sociale est un pôle de recours à vocation régionale dédié à la prise en charge des troubles du neurodéveloppement associé à un trouble du développement intellectuel.

Son projet s'appuie sur 3 fondements :

- Le respect de l'autodétermination des usagers,
- La co-construction de leur projet avec leur tuteur, leurs proches et les professionnels du secteur médico-social afin d'accompagner au mieux la réussite de leur projet et leur inclusion sociale,

- La priorité donnée aux prises en charge ambulatoires, avec la réduction du recours à l’hospitalisation

Principes du projet destinés à répondre aux besoins des usagers porteurs d’un trouble du neuro développement associé à une déficience intellectuelle et aux recommandations de bonnes pratiques :

- Lisibilité et réactivité du dispositif favorisant l’accès aux soins à courte échéance ;
- Gradation des soins priorisant les prises en charge extrahospitalières, afin de limiter les institutionnalisations ;
- Décloisonnement, favorisant la fluidité des parcours ;
- Intensification du travail avec les partenaires (aidants, la médecine de ville, les structures médico-sociales...)

Principes généraux d’organisation :

- Demandes de prises en charges adressées au guichet unique du pôle
- Gradation des soins : priorités aux suivis sur le plateau ambulatoire, recours aux équipes mobiles lorsque les troubles sont plus intenses ou à une hospitalisation lorsqu’il s’avère nécessaire d’ajuster le traitement.
- Le recours aux équipes mobiles permet :
 - L’évaluation des comportements défis en milieu écologique
 - Une alternative à l’hospitalisation pour éviter les ruptures dans le parcours de soins

Nature des soins : réhabilitation psychosociale- psychoéducation et pair-aidance familiale

- Déploiement des outils de soins de la réhabilitation psychosociale sur tout le pôle,
- Psychoéducation et pair aidance : Adaptation du programme bref aux usagers pris en charge sur le pôle- Création d’un DU de pair-aidance familiale

Recherche et formation

- Enseignement dispensé par les professionnels du pôle sur les pratiques orientées vers la réhabilitation psychosociale, l’aide aux aidants, les maladies rares dans le cadre de la labellisation du Centre de Recherche des Maladies Rares d’origine génétique à expression psychiatrique (Génopsy).
- Poursuite et amplification de la recherche consacrée aux troubles du Neuro développement et à l’Autisme dans le cadre du Centre d’Excellence iMIND.

Le pôle Hospitalo-Universitaire ADIS comprend :

Un plateau ambulatoire avec :

- Une unité d’évaluation spécialisée pour les patients atteints de troubles du neurodéveloppement : consultation de génétique, de neurologie (EEG, EMG) et de neuro pédiatrie, d’algologie, préparation aux examens.
- Une unité dédiée à l’évaluation et à la prise en charge des comportements-défis
- Une unité d’accompagnement des familles : accompagnement individualisé, groupe multifamilial, programme de psychoéducation BREF-ADIS, LEO.
- Une équipe mobile : dédiée aux patients à partir de 6 ans : Interventions sur site (famille ou structure médicosociale) pour la gestion de situations de crise, la préparation en amont des hospitalisations, l’accompagnement post-hospitalisation, l’accompagnement des transitions (intégration en structure, transfert d’une structure à une autre), l’adaptation de l’environnement du patient...

Une unité d’hospitalisation :

Unité de recours à vocation régionale spécialisée de 10 lits pour la prise en charge d’usagers à partir de 16 ans présentant un comportement défis associé à une déficience intellectuelle, rendant impossible le maintien dans le milieu écologique du patient.

Une Maison d’Accueil Spécialisée :

La MAS Maurice BEAUJARD, qui dispose de 40 places, dédiée à la prise en charge de résidents souffrant de troubles du neuro-développement associés à un trouble du développement intellectuel.

Un Service d’Education Spécialisée et de Soins à Domicile :

Le Service d’Education Spécialisée et de Soins à Domicile « Les Passementiers » est une structure médico-sociale. Le SESSAD propose un accompagnement vers l’autonomie, à visée inclusive, construit sur la base d’évaluations pluri-professionnelles desquelles sont issus des objectifs ciblés et des moyens repérés prenant en compte les particularités des personnes avec un TSA.

L’unité du Neurodéveloppement est une unité fonctionnelle de 10 lits d’hospitalisation plus un lit de polysomnographie. Les patients accueillis sont des jeunes adultes à partir atteints de troubles du neuro-développement associés le plus souvent à un trouble du développement intellectuel

6. DEFINITION GENERALE DE LA FONCTION

L’enseignant en activités physiques adaptées initie, éduque, entraîne à une discipline sportive des publics variés et utilise la médiation sportive dans le cadre du soin au patient.

7. ACTIVITES PRINCIPALES

Activités réalisées sur prescription médicale et dans le respect des règles :

- Encadrement des patients dans le cadre d’une discipline sportive
- Accompagnement à la pratique des disciplines sportives
- Mise en œuvre, élaboration et adaptation des plannings d’activités sportives en fonction des compétences et des fragilités de l’usager.
- Restitution de l’activité thérapeutique (bilan et réunion de synthèse)
- Diagnostic des potentialités physiques

8. ACTIVITES SPECIFIQUES

- Placer la médiation sportive comme support dans le projet de soins du patient
- Favoriser la recherche du bien être psychologique et physique de la personne par le choix d’activités adaptées.
- Participer à la resocialisation de l’individu par le respect d’un cadre établi et des règles de vie individuelles et groupales.
- Mettre en action le patient dans toutes ses dimensions qu’elles soient physiques, intellectuelles, affectives ou sociales.
- Favoriser l’insertion sociale ainsi que maintenir et /ou restaurer l’autonomie par le biais de l’activité physique
- Mettre en œuvre et collaborer avec les différents partenaires internes et externes à l’établissement afin de favoriser une activité orientée vers la cité
- Contribuer activement (conception de projets, recrutements de patients) aux travaux de recherche réalisés

9. COMPETENCES ET QUALITES REQUISES

➤ Compétences spécifiques

- Faire preuve de responsabilité et être capable de travailler en collaboration avec l’infirmier
- Capacité à évaluer l’état de santé et le degré d’autonomie de la personne
- Capacité à évaluer les potentialités physiques d’un patient
- Evaluer et restituer les résultats de l’activité
- Capacité à recueillir, analyser et synthétiser les informations permettant la prise en charge du patient et la continuité des soins

➤ Compétences relationnelles

- Capacité à travailler au sein de l’équipe pluri professionnelle
- Capacité à établir une relation de confiance avec le patient, son entourage et les partenaires extérieurs
- Etre capable d s’engager dans une relation adaptée dans le cadre de son rôle propre (dans les PEC individuelles et/ou groupales)

➤ Compétences en communication

- Capacité à promouvoir une activité sportive
- Capacité à expliquer simplement les règles d’une activité sportive
- Capacité à assurer des transmissions appropriées (orales et écrites)
- Capacité à identifier des situations d’urgence et / ou de crise et d’y faire face par des actions appropriées
- Etre capable d’avoir un positionnement professionnel dans les différentes situations de travail

➤ Compétences organisationnelles

- Capacité à adapter un programme en fonction des potentialités et de la progression du patient
- Sens de l’organisation et des priorités

➤ Compétences personnelles

- Capacité d’adaptation au fonctionnement et à l’organisation établis
- Souplesse et disponibilité selon les nécessités du service et de la charge de travail
- Etre capable d’autonomie et d’initiatives dans le cadre des compétences acquises et dans un souci constant de référence à l’équipe et au cadre coordonnateur des soins
- Etre rigoureux et soucieux de remplir sa fonction dans ses dimensions relationnelles, soignantes et administratives
- Faire preuve de tact et de discrétion
- Faire preuve d’assiduité et de régularité dans son travail

10.1 DIPLOME REQUIS

- Licence STAPS, Maitrise STAPS option APA (activités physiques adaptées)

10. 2 EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

- Expérience souhaitée dans le champ des troubles du Neurodéveloppement et/ ou en psychiatrie

9.1 Connaissances spécifiques attendues

Un pré requis en encadrement groupal semble souhaitable

- Connaissance en animation de groupes et médiation thérapeutique
- Connaissance théorique sur les pathologies mentales
- connaissance de l’outil informatique

9.3 Autre

Permis de conduire B souhaité

ARTE D’IDENTITE DU DOCUMENT		
Pôle Emetteur		
Pôle ADIS		
Modifications apportées par la nouvelle version		
Mise à jour		
Rédaction	Vérification	Validation
Anne DUCHAMP Cadre supérieure de santé	Fabrice MARTIN Cadre supérieur de santé	Pierre-Hubert DUCHARME Directeur des soins